



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Les CPIE se positionnent comme des artisans du changement environnemental : ils prolongent leurs actions d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires vers un développement durable par des actions de renforcement du pouvoir d'agir des citoyens et des acteurs.

80 CPIE, 900 salariés,
11 000 adhérents

Union nationale des
CPIE
26 rue Beaubourg
01.44.61.75.35
contact@uncpie.org
cpie.fr

Le climat, un engagement pour les territoires

Changements climatiques : des défis, des solutions

Le 5^e rapport du GIEC nous présente les changements du climat observés et leurs causes, de façon scientifique et irréfutable. La modification de la température et des précipitations a des conséquences importantes sur la biodiversité, l'agriculture, le littoral, les territoires et leurs habitants (augmentation des risques naturels et leurs conséquences pour les habitants et les activités, inégalités territoriales et sociales face à ces risques, perte d'attractivité des territoires...).

Il est urgent que les **changements vers des pratiques moins émettrices de GES** et des **modes de consommation plus économes** s'amplifient et deviennent pour tous les acteurs (citoyens, élus, conseillers, dirigeants d'entreprises) les **nouvelles références du développement**. Cela doit s'accompagner d'actions en faveur de **l'adaptation et de la résilience des territoires**, compte tenu des évolutions climatiques d'ores et déjà engagées. Enfin, il est primordial de **lutter contre l'aggravation de la fracture sociale** liée aux évolutions climatiques, les populations les plus exposées étant bien souvent les plus défavorisées, en France, comme ailleurs sur la planète.

Face aux enjeux des changements climatiques, la norme et l'intervention publique nationale ne suffisent pas. Les leviers d'action doivent être développés en partie au niveau local, dans le cadre de démarches partenariales engageant les collectivités, les opérateurs privés, la société civile et les populations, et proposant des solutions adaptées aux différents contextes locaux, climatiques, économiques, sociaux.

Les solutions existent : individuelles, familiales, collectives... nombre d'initiatives locales ou régionales valorisées dans le présent document en témoignent. **L'enjeu porte** aujourd'hui sur la **démultiplication et le changement d'échelle des initiatives**, de façon cohérente et complémentaire. Les possibles sont multiples dès lors que toutes les parties prenantes s'engagent et agissent en faveur du bien commun !

Les CPIE sont des acteurs clés pour cet accompagnement de projets. **Ancrés sur des territoires de projets**, ils appréhendent au niveau le plus fin les impacts des changements climatiques, les stratégies d'adaptation nécessaires. **Au cœur des démarches de développement local**, ils jouent le rôle de médiateur face aux enjeux parfois divergents et à la nécessité de créer autant que possible un consensus local mobilisateur et à la mesure des défis. Ils accompagnent la réalisation de projets, ils font se révéler les initiatives citoyennes. **Acteurs des changements de comportements**, ils disposent des outils pédagogiques et des savoir-faire à même de mobiliser les habitants des territoires dans des évolutions individuelles ou collectives.

C'est dans cette vision et cette posture que les CPIE accompagnent les acteurs et les citoyens, pour que le pouvoir d'agir de chacun se révèle.

Des dispositifs nationaux structurants pour des actions territoriales fortes portées par les CPIE



Démarche collaborative et progressive de développement durable adaptée aux communautés de communes et d'agglomération élaborée par Mairie-conseils Caisse des Dépôts et l'Union nationale des CPIE, elle repose sur des méthodes souples permettant aux élus de se mettre en mouvement et d'initier, en moins d'un an, un processus d'amélioration continue. Diagnostic thermique des bâtiments publics, implantations d'énergies renouvelables, étude sur la mobilité... : quelques unes des actions mises en place par les 24 territoires engagés.

Comprendre les changements climatiques, leurs causes et leurs conséquences

Apporter aux publics et aux acteurs les contenus nécessaires à la compréhension des changements climatiques

Dans une double approche globale et territoriale, les CPIE informent, sensibilisent et accompagnent les citoyens et les acteurs dans la compréhension des causes et conséquences des changements climatiques. Ils s'appuient sur les caractéristiques du territoire et les mettent en rapport avec les enjeux globaux. Conférences, interventions dans les établissements, réunions publiques... autant de supports et de formats pour **donner au plus grand nombre les clés de compréhension.**

► **Debout les vaches, la mer monte !** : une exposition créée par le CPIE Vallée de l'Orne qui explique ce que sont le réchauffement climatique et ses effets sur le littoral normand où 2,6 % du territoire se trouve au-dessous du niveau des grandes marées.

► A travers le projet **Du PCET 04 à la COP21**, le CPIE Alpes de Provence sensibilise aux enjeux et met en relation les initiatives locales développées dans le cadre du PCET 04 avec le processus international vers la COP 21, à travers 3 manifestations grand public.

Révéler la citoyenneté dans une démarche participative

Le respect de la démarche scientifique et la promotion de la citoyenneté constituent deux valeurs fondamentales du réseau des CPIE. C'est en alliant ces deux approches que **les CPIE favorisent la compréhension des phénomènes complexes** et du rôle de l'Homme dans son environnement. Ils s'appuient sur une approche écosystémique et offrent aux publics la possibilité de prendre une part active à l'action de sensibilisation sur le climat.

► Au sein de son Point Info Biodiversité® **Méditerranoscope**, le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur sensibilise le public en présentant les richesses du milieu méditerranéen et les enjeux à le préserver. Il le questionne sur ses représentations et lui propose de s'engager au quotidien.

► Le **programme Survivors** conduit par le CPIE Nancy-Champenoux avec l'INRA au sein de collèges permet aux élèves de se plonger dans une démarche de recherche scientifique, qui cherche à comprendre les effets des changements climatiques sur les arbres.

► **Les Jeunes face aux changements climatiques**, une démarche pédagogique active initiée par les CPIE de la région PACA à destination des lycéens et du grand public qui s'ancre au territoire régional et qui met l'accent sur la prévention et l'adaptation aux effets du changement climatique.

Prévenir et atténuer les changements climatiques

Diagnostiquer, conseiller et accompagner vers des économies d'énergie et des changements de comportement

Ancrés dans les territoires, **les CPIE proposent aux habitants un accompagnement de proximité.** Au sein du réseau, 12 CPIE sont Espaces Info Énergie : ils apportent informations et conseils aux particuliers pour des économies d'énergie efficaces. Les CPIE agissent aussi avec les collectivités, les professionnels et les établissements pour des diagnostics sur leur patrimoine bâti et la définition de plan d'actions pour réduire leur « empreinte carbone ».

Des dispositifs nationaux structurants pour des actions territoriales fortes portées par les CPIE



Des coopérations territoriales entre CPIE, Chambres d'agriculture et Établissements d'enseignement agricole, au service d'initiatives d'agriculture durable sur les territoires. Co-construit et porté par l'Union nationale des CPIE, la DGER et l'APCA, le dispositif porte au cœur des projets les questions d'usages de l'espace, de nouvelles filières territorialisées, de rapprochement entre producteurs et consommateurs et de pratiques agricoles qui s'adaptent et contribuent à l'atténuation des changements climatiques.

► Le CPIE Val d'Authie propose aux habitants des **thermographies de leur habitat**, pour leur permettre de visualiser la dépense énergétique, les accompagner dans la réalisation de l'état des lieux, les inciter à la réalisation de travaux et favoriser le changement de comportement en vue de réduire la consommation.

► Le CPIE Loire Anjou en partenariat avec le Pays des Mauges et l'ADEME propose un service de **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** s'adressant aux collectivités qui souhaitent réaliser un bilan énergétique de leur patrimoine bâti, ainsi qu'un suivi de leurs consommations d'énergie.

► L'**Eco-appart** et sa déclinaison **Kit éco-logement itinérant** développés par le CPIE Vallée de l'Orne constituent des supports pédagogiques d'animation et de formation concrets. Ils présentent les solutions pour un bien-vivre chez soi, tant sur les aspects d'économies d'énergie, de qualité de l'air intérieur etc.

Faire des ressources du territoire les solutions pour une atténuation des changements climatiques

L'activité humaine engendre une grande quantité GES à travers l'urbanisation, les productions agricoles et industrielles, les déplacements individuels et professionnels, etc. Dans les territoires, **les CPIE agissent avec les acteurs locaux** pour préserver certains espaces naturels et repenser l'organisation des activités reposant sur les ressources locales, pour réduire les impacts et contribuer à l'atténuation des changements climatiques.

► Le CPIE Médoc, s'engage dans l'atténuation des effets du changement climatique par la **restauration des marais et zones humides** associés à la pointe du Médoc. Il accompagne les propriétaires vers une restauration des fonctions éco-systémiques de ces milieux. Cette initiative est labellisée My Positive Impact par la Fondation Nicolas Hulot.

► **Paniers de Thau**, une initiative de circuits courts de proximité participative par le CPIE Bassin de Thau : cette action crée un lien social fort entre producteurs et consommateurs, valorise les produits du territoire et incite à de nouvelles pratiques de consommation alimentaire.

► Le CPIE Marennes-Oléron est engagé avec les deux communautés de communes de son territoire sur des **Agendas 21** orientés vers la question climatique en tant que territoire littoral sensible, également labellisé TEPOS. Le CPIE agit auprès du grand public pour la réduction des déchets. La quantité de déchets produite sur ce territoire baisse 5 fois plus rapidement que la moyenne nationale.

Agir à son niveau et avec les autres

Favoriser une culture du risque partagée et transmise par tous

Les conséquences des changements climatiques se manifestent concrètement, de façon brusque ou progressive (inondations, changements de température, saisonnalités modifiées...). La **prévention et la réduction de la vulnérabilité** face aux risques sont primordiales. Identifier les risques potentiels, relever les expériences vécues, se projeter ensemble dans la mise en œuvre des obligations réglementaires (type PPRI), c'est à la fois **connaître, se préparer, s'adapter et savoir agir quand le risque devient menace.**

Des dispositifs nationaux structurants pour des actions territoriales fortes portées par les CPIE



Un accompagnement des CPIE et des unions régionales de CPIE pour l'emploi des méthodes et outils issus de la communication engageante dans leurs projets de sensibilisation, pour favoriser la participation active des publics et leur engagement dans l'action en faveur d'un développement durable, pour contribuer à prévenir et à atténuer les changements climatiques.



Une mutualisation des pratiques de jardiniers amateurs dans la gestion naturelle du jardin pour préserver les milieux et un événement national qui valorise ces engagements : une dynamique en faveur de l'adaptation aux changements climatiques.

▶ L'union régionale des CPIE de Picardie constitue et met à disposition **une mémoire des inondations de son territoire**. Elle a créé un espace de dialogue, permettant aux personnes qui ont vécu l'inondation de témoigner. Elle organise tous ces éléments de mémoire pour proposer des supports permettant de développer une culture sereine et responsable du risque.

Impulser l'engagement dans l'action concrète, individuelle et/ou collective

Les CPIE développent des actions qui visent à **révéler le pouvoir d'agir de chacun**, selon les envies, les besoins, les capacités, pour passer d'une intention à l'engagement dans l'action concrète, individuelle ou collective. Ils visent à une responsabilisation plus forte. Ils donnent les clés pour que l'engagement perdure après l'accompagnement du CPIE.

▶ Les CPIE de Corrèze et Pays Creusois proposent aux familles, sur la base du volontariat, de s'engager dans un processus de développement durable à travers l'**Agenda 21 des Familles**. Ils leur proposent de faire un état des lieux des pratiques et des comportements, de définir des objectifs de progrès et de construire un plan d'action adapté à chacun.

▶ Le CPIE Pays d'Aix accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs **Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires**. Cette action vise à réduire les impacts des déplacements motorisés en favorisant et en incitant au changement de comportement sur les trajets domicile-école. Elle contribue au Plan de Protection de l'Atmosphère de la région.

Déployer une dynamique territoriale en faveur du climat

Le territoire constitue le support et les ressources de l'action des CPIE, **les habitants et les acteurs** en sont le moteur. Les CPIE œuvrent pour que toutes les parties prenantes intègrent et contribuent à une réelle dynamique de leur territoire de vie, d'autant plus que les enjeux s'affirment et se font plus pressants pour tous. Ils **stimulent la coconstruction** pour plus de cohérence des actions, pour une plus grande coopération entre acteurs, une pérennité des initiatives et un impact plus significatif.

▶ Le CPIE des Pays Tarnais initie en 2014 une dynamique collective **Tarn Climat 2015** pour sensibiliser aux changements climatiques et agir sur le département du Tarn. 16 structures participent à la définition d'un programme pour créer un mouvement cohérent et coopératif.

▶ L'objectif du programme de l'URCPIE Rhône-Alpes **Osons Agir** pour la participation et la concertation en Rhône-Alpes est de permettre aux rhônalpins d'être des acteurs responsables sur leur territoire, et de développer leurs capacités à réfléchir et agir en toute conscience.

Retrouvez les initiatives en faveur du climat déployées par les CPIE sur www.cpie.fr